



PROJET FAO PHASE II

Renforcement des capacités des membres de la société civile gabonaise et des communautés locales aux activités de surveillance et de collecte d'informations sur les infractions forestières pour une amélioration de la gouvernance.

RAPPORT FINAL

ONG Brainforest sis au quartier Ambowé BP : 23 749 Libreville,
E-mail: info@brainforestgabon.org - www.brainforestgabon.org.

Gabon

Du 08 Décembre 2012

RAPPORT FINAL

Le contenu de la présente publication relève de la seule responsabilité de l'ONG Brainforest et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis de l'Union européenne.

Ce rapport fournit une description sur l'ensemble des activités du projet FAO phase II, couvrant la période [du 18/10/2011 au 26/11/2012]

Richelieu **ZUE OBAME**

Point Focal FLEGT/APV pour la société civile/Gabon

Responsable du programme FLEGT/APV de Brainforest

E-mail : zrichelieu@gmail.com.

Tél : +241 07 05 22 10 / +241 06 29 76 58

BRAINFOREST

Quartier Ambowé, B.P : 23 749 Libreville – Tel : 07 97 84 25

E-mail : info@brainforestgabon.org – www.brainforestgabon.org

N° enregistrement : 00265/MISPD/SG/CT - NIF : 89616C

© Décembre 2012



PROJET FAO PHASE II

Renforcement des capacités des membres de la société civile gabonaise et des communautés locales aux activités de surveillance et de collecte d'informations sur les infractions forestières pour une amélioration de la gouvernance.

RAPPORT FINAL

ONG Brainforest sis au quartier Ambowé BP : 23 749 Libreville,
E-mail: info@brainforestgabon.org - www.brainforestgabon.org.

Gabon

Du 08 Décembre 2012

Ce rapport a été élaboré pour le programme relatif à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux pour les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (Programme d'appui ACP-FLEGT - GCP/INT/064/EC)

Richelieu **ZUE OBAME**

Point Focal FLEGT/APV pour la société civile/Gabon
Responsable du programme FLEGT/APV de Brainforest

LISTE DES ABRÉVIATIONS

FLEGT : Forest Law Enforcement Governance and Trade

OIF : Observation Indépendante des Forêts.

OSC : Organisation de la Société Civile.

UE : Union Européenne.

APV Accord de partenariat volontaire

ACP-FLEGT Afrique, Caraïbes, Pacifique-Forest Law Enforcement Governance and Trade

Table des matières

<i>I - Introduction</i>	9
<i>II -Description des activités, des résultats et des réalisations achevées du projet</i>	15
<i>III -Contribution aux objectifs nationaux du FLEGT</i>	16
<i>IV -Description des enseignements tirés</i>	17
<i>V -Actions de visibilité</i>	17
<i>VI -Activités non achevées et raisons du non-achèvement</i>	18
<i>VII -Compte rendu de la réunion de clôture du projet</i>	18
<i>A- Le rappel des Objectifs du FLEGT et des points stratégiques sur lesquels les OSC s'étaient accordées</i>	19
<i>1- Le responsable de l'ONG CADDE</i> :	20
<i>2- M. Ibrahim Edan de l'OSC «Dynamique Mitzicoise»</i> :	21
<i>3- Le Président du Conseil départemental de Mayumba</i>	23
<i>B - le rappel des résultats, leçons, et autres expériences acquises ou apprises au cours de la phase de sensibilisation sur l'Observation Indépendante des Forêts en temps qu'outil de suivi des pratiques illégales</i>	23
<i>VIII -Les recommandations et les prochaines étapes</i>	23
<i>A - Les recommandations des OSC de la plateforme « Environnement Gabon » à l'issue de la réunion de restitution</i>	25
<i>B- les prochaines étapes</i>	27
<i>IX -Synthèse des dépenses</i>	28
<i>X -Annexes</i>	28
<i>Liste des participants</i>	28

RAPPORT FINAL



I - Introduction

En mai 2011, le programme ACP-FLEGT avait pour la seconde fois consécutive accordé une subvention à la plateforme FLEGT des Organisations de la Société Civile (OSC) gabonaise dénommée « Environnement Gabon ».

Portée par l'ONG Brainforest, ladite subvention avait pour but de soutenir des activités de sensibilisation et de renforcement des capacités des membres de la plateforme ainsi que des communautés rurales aux techniques d'Observation Indépendante des Forêts (OIF).

Par souci d'efficacité, les activités du projet furent regroupées sous deux ensembles distincts :

- des campagnes d'information et de sensibilisation sur l'importance de l'OIF ;
- des sessions de formations pratiques sur les outils de l'OIF.

La phase consacrée à l'information et à la sensibilisation ayant connu du retard dans son exécution, les OSC s'étaient trouvées dans l'obligation de négocier un avenant afin d'achever le programme planifié d'activités. Dans cette optique, les sessions pratiques sur l'utilisation des outils de l'OIF ont pu se faire de septembre à novembre 2012, grâce à la prorogation obtenue.

Entendu que les activités planifiées du projet ont toutes été exécutées et que les rapports intermédiaires 1 et 2 exposent leur déroulement, le présent rapport final se veut donc une rétrospective de ce qui s'est passé durant la période de temps accordée au projet.

En effet, Il jette un regard panoramique sur le projet qui s'achève et sur les résultats de ce dernier. Il donne aussi des informations sur les avancées réalisées par les OSC gabonaises, en termes de préparation pour accompagner efficacement le processus de négociation et de mise en œuvre de l'APV/FLEGT. En outre, il pose également les jalons

RAPPORT FINAL

de ce qui pourrait constituer les prochaines étapes de l'appui du programme ACP-FLEGT aux OSC gabonaises, au regard des recommandations formulées par celles-ci à la fin du projet.

A cet effet, le présent rapport final s'articule autour des points suivants:

- La synthèse finale des activités réalisées conformément à la convention de départ ;
- Le détail financier global des dépenses effectuées ;
- Les recommandations des OSC de la plateforme « Environnement Gabon » à l'issue de la réunion de restitution.



II -Description des activités, des résultats et des réalisations achevées du projet

La plus importante mesure prise dans le cadre du projet qui s'achève aura été la décision d'associer toutes les OSC du réseau FLEGT à la mise en œuvre des activités, afin de garantir la réussite de l'action. De façon spécifique, une décision fut prise de s'appuyer sur les OSC locales des régions cibles pour atteindre les populations des zones les plus impactées par les coupes illégales.

Il incombait donc à ces OSC locales d'identifier les villages et les communautés rurales spécifiques dans lesquels les formations devaient se faire, tandis que la conception des modules de communication et des formations pratiques, leur diffusion auprès des OSC et des communautés rurales identifiées, ainsi que la mise à disposition de toute la logistique nécessaire au bon déroulement des activités revenait à Brainforest.

II - 1) Les résultats.

Les résultats du travail ainsi organisé furent :

- de susciter une forte mobilisation des populations locales rurales, avec pas moins d'une trentaine de participants ruraux locaux par site de travail à chaque fois;
- d'amener les populations locales, les OSC et les Autorités Locales décentralisées à prendre conscience de l'importance de la lutte contre l'exploitation illégale des ressources naturelles ;
- d'amener les trois parties prenantes ci-dessus à s'engager à ouvrir des discussions pour l'établissement de cadres formels de partenariat.

Si on considère que le Gabon a une faible population nationale, et que les 3/4 de celle-ci sont concentrées dans les principales villes du pays, réunir une trentaine de personnes pour des sessions sur l'OIF et le FLEGT à l'intérieur du pays, à chaque séance de travail, traduit si besoin est de le démontrer, de l'in-térêt que ces populations portent au sujet abordé.

RAPPORT FINAL

L'autre élément à mettre à l'actif des résultats du projet qui s'achève est en lien étroit avec l'entrée en vigueur prochaine de la Loi sur la décentralisation.

En effet, le Gabon vient d'adopter une loi sur la décentralisation, dont l'incidence sur la vie des Administrations Locales va se ressentir à partir de mars 2013. Dans un tel contexte, le besoin qu'a fait naître le projet d'établir des synergies, Société civile-communautés rurales-Administrations locales, apparaît comme un élément de résultat important à signaler ici.

Ces synergies multi-acteurs pourraient en effet constituer des débuts de solutions efficaces pour faire reculer l'exploitation illégale des ressources naturelles. Elles pourraient aussi favoriser une augmentation substantielle des revenus budgétaires des Administrations décentralisées, tout en assurant un meilleur profit et une gestion durable de la ressource pour les communautés et pour l'Etat. L'ouverture de la réflexion visant à définir les conditions à prendre en compte pour mettre sur pied ces synergies constitue donc un point important des résultats obtenus, même s'il s'agit d'un résultat non planifié.



II - 2) Réalisations achevées du projet.

Les réalisations obtenues grâce à la subvention accordée par le Pro-gramme ACP-FLEGT sont contenues dans le tableau ci-dessous.

Description des activités et des résultats du projet	
<p>Objectif général du projet: Informer, sensibiliser et renforcer les capacités de la société civile et des communautés locales sur la notion d'Observation Indépendante des Forêts (OIF)</p>	<p>Liste succincte des résultats obtenus pendant la période couverte par le rapport et qui contribuent à la réalisation de l'objectif général du projet :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Tenue d'un atelier de formation à Libreville sur le thème de la préparation des missions d'observation et l'identification des infractions. 2. La mise en exécution des 4 sessions de formations techniques prévues au chronogramme des activités. Les thèmes développés étaient : <ul style="list-style-type: none"> – les types d'infractions physiques – la méthodologie de la collecte des données – planification, préparation et réalisation d'une mission d'OI – la rédaction des rapports – initiation à l'utilisation du GPS, – initiation à l'utilisation du logiciel de cartographie Mapsource. .
<p>Objectif 1 Les membres du réseau de la société civile et les communautés locales sont informés sur : la notion d'Observation Indépendante des Forêts (OIF): historique, rôle, formes.</p>	<p>Résultats contribuant à la réalisation de l'objectif : Une vingtaine d'OSC membres de la plateforme et des groupes communautaires ont été informés dans quatre (04) provinces forestières du Gabon.</p>
<p>Activité 1.1 Organisation de 4 missions d'information auprès des communautés de base;</p>	<p>Mesures prises : prise de contact et information des autorités locales sur le processus FLEGT, ses exigences de mise en œuvre et l'enjeu d'une bonne représentativité de la société civile.</p> <p>Résultats : forte participation des OSC et des communautés rurales lors des travaux (20 en moyenne dans chaque région)</p>
<p>Activité 1.2 Organisation à Libreville d'un (1) atelier d'information sur la notion d'observation indépendante des forêts : historique, rôle, formes.</p>	<p>Mesures prises : prise de contact et information des autorités locales sur le processus FLEGT, ses exigences de mise en œuvre et l'enjeu d'une bonne représentativité de la société civile.</p> <p>Résultats : 36 organisations assistent aux travaux de Libreville.</p>
<p>Activité 1.3 Organiser une campagne publique sur le rôle de la société civile dans l'OIF.</p>	<p>Mesures prises : un club de journaliste « vert » a été créé, regroupant des acteurs de la presse nationale publique (les quotidiens gouvernementaux « l'Union », « Gabon matin ») et privée (journal hebdomadaire le « Mbandja »,) la radio panafricaine (« Africa n°1 ») la télévision (chaîne privée « TV+ ») ainsi que des médias en ligne (« Gabonews », « Gabonreview »).</p> <p>Résultats : couverture médiatique régulière des activités, diffusion et publication des articles, production des émissions radios et télévisées</p>

RAPPORT FINAL

Description des activités et des résultats du projet	
<p>Objectif 2 Renforcement des capacités de la société civile et des communautés locales pour mener des missions de surveillance et de collecte des infractions forestières.</p>	<p>Résultats contribuant à la réalisation de l'objectif:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Tenue d'un atelier de formation à Libreville sur le thème de la préparation des missions d'observation et l'identification des infractions ; 2. La mise en exécution des 4 sessions de formation techniques prévues au chronogramme des activités.
<p>Activité 2.1 Atelier de formation sur le thème de la préparation des missions d'observation et l'identification des infractions</p>	<p>Mesures prises : Invitation des représentants des OSC membres de la plateforme à Libreville du 26 au 27 septembre 2012 pour prendre part aux travaux.</p> <p>Résultats : - Forte participation avec 35 OSC aux travaux et assimilation des enseignements reçus</p>
<p>Activité 2.2 4 sessions de formations techniques tenues</p>	<p>Mesures prises : Mobilisation des OSC partenaires de l'intérieur du pays pour identifier les sites de formations ; organisation de la descente vers les sites de formations ; prises de contact avec les autorités et démarrage de la formation</p> <p>Résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les types d'infractions physiques sont appris et connus ; - La méthodologie de la collecte des données est assimilée ; - La planification, préparation et réalisation d'une mission d'OIF sont maîtrisées ; - La rédaction des rapports est comprise par les OSC; - L'initiation à l'utilisation du GPS est assurée et comprise; - L'initiation à l'utilisation du logiciel de cartographie Mapsource a été assurée et assimilée.
<p>Objectif 3 : Les bases institutionnelles de la collaboration avec l'Administration des Forêts, le secteur privé, et l'Observateur Indépendant engagé par l'Etat pour mener des activités de surveillance et de collecte des infractions forestières animées par la société civile sont établies.</p>	<p>Résultats contribuant à la réalisation de l'objectif:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. un partenariat a été signé avec Forest Monitor pour un partage d'expériences en matière de techniques et outils d'OIF ; 2. des échanges ont été organisés avec des Autorités Locales (Conseils départementaux, et Préfectures) pour présenter l'OIF et son importance en matière de gestion des ressources naturelles dans un contexte de décentralisation du pouvoir de l'Etat

Description des activités et des résultats du projet

<p>Activité 3.1 Initier des discussions avec les parties concernées pour asseoir un partenariat d'observation des infractions ;</p>	<p>Mesures prises : 4 représentants de 4 OSC membres de la plateforme « Environnement Gabon » ont été envoyés auprès de l'OI-FLEG de Forest Monitor au Congo Brazzaville pour se former aux techniques d'OIF. Les acteurs formés ont servi de vecteurs des enseignements reçus et ont pris part à toutes les sessions d'échanges avec les parties prenantes au processus FLEGT. Le but, à partir de leur expérience, était de susciter l'adhésion des autres acteurs à l'OIF.</p> <p>Résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> – les Autorités Locales ont compris l'importance d'un OIF et soutiennent l'idée de le vulgariser dans les régions qui ont été visitées ; – les Autorités Locales ont souhaité que les techniques apprises par les OSC auprès de l'OI-FLEG de Forest Monitor soient enseignées aux agents de leurs Administrations Locales. – des engagements ont été pris par la société civile pour assurer le transfert des connaissances aux Administrations Locales, dans le cadre d'un programme plus large qui sera développé avec l'appui du programme ACP-FLEGT de la FAO.
<p>Activité 3.2 Préparer et faire adopter un protocole contractuel de mise en œuvre d'un observatoire entre les organisations du réseau, les membres des communautés et la cellule de coordination de la société civile.</p>	<p>Mesures prises : des unités de suivi des activités forestières sont créées dans les villages et régions de coupe de bois. Ces unités ont été mises en relais avec les OSC locales. Des réunions d'explication sont organisées pour permettre aux parties prenantes de comprendre le modèle de gestion des informations dans un OIF.</p> <p>Résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> – un protocole d'accord est rédigé par l'équipe de juristes de Brainforest; – l'adoption dudit document est toujours en cours de discussion
<p>Objectif 4 Les informations et leçons apprises sont capitalisées.</p>	<p>Résultats contribuant à la réalisation de l'objectif:</p> <ul style="list-style-type: none"> – un site web à jour présente les activités et leurs résultats au fil de la mise en œuvre; – les rapports sont régulièrement postés sur le site pour une large diffusion

RAPPORT FINAL

Description des activités et des résultats du projet

<p>Activité 4.1 : Animer un site web qui présente les activités et les résultats du projet ;</p>	<p>Mesures prises : un web master a été recruté pour assurer l'animation et l'actualisation du site.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Résultats : – une plus grande facilité d'accès à l'information – un système d'archivage – un moteur de recherche plus dynamique
<p>Activité 4.2 : Produire des supports de communication</p>	<p>Mesures prises : les contenus techniques devant faire l'objet de communication sont conçus et mis à la disposition de l'équipe de communication pour le montage des outils de communication : prospectus, articles de presse, banderoles etc</p> <p>Résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> – 8 prospectus au total ont été conçus et produits à 2500 exemplaires ; – de nombreux articles de presse ont été écrits – 4 passages du point focal FLEGT de la société civile ont eu lieu sur l'antenne de TV+ – 6 banderoles ont été produites
<p>Activité 4.3 : Organiser des émissions-débats radios et télévisées pour mettre en évidence l'utilité d'un observatoire indépendant des forêts</p>	<p>Mesures prises : les émissions étaient organisées par les journalistes du club « journalistes vert ». ces derniers invitaient le point focal FLEGT ainsi que d'autres acteurs du secteur forestier à ces plateaux radio ou télé.</p> <p>Résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> – 5 émissions-débats ont eu lieu au total, détaillé ainsi qu'il suit : 2 plateaux télévisés (sur Gabonews TV) et 3 plateaux radios (sur Africa n°1)
<p>Activité 4.4 : Organiser une réunion de lancement du projet avec la Délégation de l'Union Européenne et la représentation de la FAO, responsables des activités FLEGT, ainsi qu'avec les différentes parties prenantes</p>	<p>Mesures prises : des invitations ont été envoyées à la représentation locale de la FAO et à la délégation de l'Union Européenne à Libreville. Les responsables des OSC membres de la plateforme « Environnement Gabon » ont été invités et ont pris part aux travaux.</p> <p>Résultats :</p> <p>Implication active des participants et bonne compréhension des objectifs du projet</p>
<p>Activités 4.5 et 4.6 Présentation finale du projet (les résultats, les leçons apprises et les recommandations) lors d'un atelier d'une journée avec la Délégation de l'Union Européenne et la représentation de la FAO ainsi qu'avec les différentes parties prenantes.</p>	<p>Mesures prises : les responsables des OSC membres de la plateforme « Environnement Gabon » ont été invités et ont pris part aux travaux.</p> <p>Résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Participation active des OSC, partage des leçons et formulation des recommandations.

III - Contribution aux objectifs nationaux du FLEGT

Les activités du projet ont permis de renforcer les capacités techniques de la société civile sur une des nombreuses thématiques que comporte le FLEGT. Par ce fait, ces activités ont été utiles à la stratégie nationale.

La Task force FLEGT gabonaise, constituée des parties prenantes des trois col-lèges concernés, va se retrouver enrichie de l'apport de connaissances que le projet a rendu possible.

Les bénéficiaires du projet sont les 43 OSC de la plateforme « Environnement Gabon » de façon générale ; et plus spécifiquement les OSC des régions de Mitzic, Kango, Mouila, Tchibanga. A ces dernières, il faut ajouter les populations rurales des zones où se sont déroulées les activités.

Ces acteurs ont été choisis en fonction de leur engagement aux côtés des autres parties prenantes dans les négociations pour la signature de l'APV. En termes de partenariats établis ou renforcés grâce au projet, il convient de signaler qu'il y a eu, entre les Autorités Locales des départements de Kango, de Mougoutsi, de Mouila et les OSC de la plateforme FLEGT, suite aux sessions techniques, un début de rapprochement pour travailler en synergie, afin de faire reculer les coupes illégales.



IV - Description des enseignements tirés

Les enseignements tirés du projet, à ce stade, ont été diffusés sur le site de Brainforest (www.brainforest-gabon.org), afin de les partager à un public plus large, au-delà de toutes les parties prenantes du processus FLEGT au Gabon.

De façon précise, on a retenu que pour développer un observatoire indépendant des forêts avec les OSC et les communautés rurales, il faut préalablement:

- abondamment expliquer ce concept aux parties prenantes afin qu’elles en apprécient l’utilité;
- évacuer les craintes (les acteurs du secteur privé) et les a priori passionnels (les OSC et les ruraux) des parties prenantes.
- Pour cela, l’action d’information et d’explication de ce qu’est l’OIF, ses objectifs et surtout du rôle que joue cet outil dans le processus d’amélioration de la gouvernance, doit le plus possible tendre à dissiper les zones d’ombres;
- convaincre les communautés locales de ce qu’elles sont en réalité la base dynamique d’un tel mécanisme ;
- définir une méthodologie de collecte et d’analyse des données crédibles, afin de donner force aux rapports d’enquêtes qui vont être soumis aux autorités forestières;
- démystifier le concept, en faisant clairement comprendre aux acteurs impliqués qu’il s’agit, à travers la notion d’OIF, d’un ensemble d’activités qu’ils pratiquent parfois inconsciemment au quotidien, lorsqu’ils vaquent à leurs activités de chasse, de pêche ou agricoles ;
- dire qu’observer consiste à: (i) se rendre compte qu’un arbre qui retenait souvent leur attention, pour une raison ou pour une autre, a été abattu. (ii) de se demander qui a pu le faire ; (iii) noter qu’un opérateur privé, riverain à leurs terroirs villageois, étend ses activités dans les coins de forêts qui leur reviennent, etc. ; (iv) se demander s’il est normal d’ouvrir des routes partout dans la forêt ; (v) d’enfourer du bois ou d’abandonner des grumes sur sites ; (vi) de couper des arbres ayant un diamètre faible...et d’engager un mécanisme de collecte d’informations objectives sur ces faits;
- expliquer, par des mots très simples, comment utiliser les outils et techniques propres à un exercice d’OIF;
- privilégier la pratique aux explications théoriques. Pour cela, faire accompagner les explications par des exercices pratiques sur le terrain ;
- toujours identifier des personnes ressources, au niveau des villages, qui présentent

- des aptitudes au-dessus de la moyenne de la communauté ;
- Construire, autour des personnes ressources identifiées, la stratégie de diffusion et d'assimilation des techniques d'OIF au niveau des villages;
 - créer un mécanisme d'information permanent, dont la caractéristique essentielle consiste à mettre en place un relais court, mais dynamique, de remontée des alertes d'infractions;
 - faire des descentes fréquentes dans les bassins forestiers en observation.

V - Actions de visibilité

La visibilité de la Commission Européenne, de la FAO, du Secrétariat ACP et du projet a été assurée par une mise en ligne régulière sur le site de Brainforest (www.brainforest-ga-bon.org), des informations concernant le projet.

Outre la diffusion des informations en ligne, des supports de communication ont été produits afin de faciliter la compréhension de l'OI aux communautés et aux Autorités locales.

Ces supports, conformément aux orientations en matière de visibilité, arborent les logos de l'Union Européenne, du programme ACP-FLEGT, et de la FAO. Ils indiquent également la source du financement qui rend possible la mise en œuvre des activités.

VI - Activités non achevées et raisons du non-achèvement

Toutes les activités planifiées ont été mises en œuvre, notamment grâce à l'avenant qui fut accordé au projet en termes de prolongement de la durée, afin de réaliser les activités en retard.

VII - Compte rendu de la réunion de clôture du projet.

Le 07/12/2012 à partir de 8h30, il s'est tenu dans la salle de réunion de l'hôtel studio M'Plaza, un atelier d'information et de sensibilisation des OSC membres de la Plateforme « Environnement Gabon ».

L'ordre du jour de cette rencontre portait sur:

- le rappel des objectifs du FLEGT et le rappel aux OSC des points stratégiques de l'OIF sur lesquels la plateforme s'était résolue d'accorder une attention particulière ;
- le rappel des résultats, leçons, et autres expériences acquises ou apprises au cours de la phase de sensibilisation sur l'Observation Indépendante des Forêts en temps qu'outil de suivi des pratiques illégales.

Etaient présents, des responsables et représentants d'OSC de la plateforme, quelques représentants ou responsables d'Administrations Locales (Conseils départementaux et Préfectures), les organes de presse invités pour couvrir les activités de l'atelier.

Placés sous la direction du Point focal FLEGT de la société civile, les travaux ont connu la participation d'une vingtaine de personnes de la société civile, en plus des représentants de l'administration qui ont tenus à garder l'anonymat pour des raisons liées à leurs responsabilités.

Le contenu des échanges qui ont eu lieu lors des travaux est exposé ci-dessous.

A- Le rappel des Objectifs du FLEGT et des points stratégiques sur lesquels les OSC s'étaient accordées.

Pour ce point de l'ordre du jour, le Point focal a rappelé que les objectifs du FLEGT, en tant que réponse à l'abattage illégal des bois, sont contenus dans son sigle. Il s'agit en l'occurrence :

- de renforcer l'application des textes réglementaires de la filière ;
- d'améliorer la gouvernance de la ressource par la promotion d'une politique inclusive de toutes les parties prenantes aux processus de décisions ;
- de renforcer par le jeu de la signature d'un APV, les échanges avec l'UE autour de cette matière première.

Quant aux points stratégiques sur lesquels les OSC avaient convenu de focaliser leur at-

RAPPORT FINAL

tention, le Point focal a poursuivi son intervention en disant qu'il s'agissait :

- d'informer et de sensibiliser les membres de la plateforme « Environnement Gabon », les communautés rurales, et les responsables des Conseils départementaux sur ce qu'est un Observatoire Indépendant des Forêts (OIF), son importance et de quel façon il peut être utile à chacune de ces parties prenantes, en vue de contribuer à la prise en compte de ses intérêts dans le secteur forestier ;
- de former les acteurs aux techniques et outils de l'OIF.

Pour la mise en œuvre de toutes ces tâches, le travail a été organisé sous forme de sessions, indiquera l'orateur. A cet effet, 4 missions d'information et 4 sessions de formations théoriques et pratiques ont été organisées auprès des communautés rurales forestières d'Oyem, de Tchibanga, de Mouila et de Kango pour une durée de 7 jours chacune, inclus les jours de déplacement pour rallier les zones d'activités, conclura t-il.

Poursuivant, le point focal dira qu'au terme des activités du projet, on peut affirmer sans risque de se tromper que toutes les actions planifiées ont été exécutées. Cependant, soulignera t-il, la question qu'on peut légitimement poser est celle de savoir si tous les enseignements ont bien été assimilés, et surtout si les acteurs bénéficiaires sont prêts pour l'opérationnalisation d'un OIF externe des OSC.

Ce questionnement a suscité de nombreuses réactions auprès des participants. Les plus significatives d'entres elles ont été consignées pour les besoins du rapport.

1- Le responsable de l'ONG CADDE :

Prenant en compte l'exposé du point focal FLEGT, Mr Gildas DJIEMBI, responsable de l'ONG CADDE, a tout d'abord reconnu l'importance des apports sous formes de connaissances nouvelles qu'offre le projet à l'ensemble des OSC de la plateforme « Environnement Gabon ». A ce titre, il a souligné que ces apports vont certainement être d'une grande utilité dans le cadre du travail qui attend la société civile, notamment en termes de contribution à l'effort de surveillance des activités forestières.

Poursuivant son propos, il dira que la question de l'assimilation des enseignements dépend de deux paramètres. Le premier, à son avis, c'est de répéter plusieurs fois ces enseignements, car il s'agit de connaissances nouvelles et d'outils nouveaux, jusque-là inconnus pour la plupart des personnes ayant bénéficié des formations.

Le second paramètre pour asseoir les connaissances, dira-t-il, c'est de rendre disponible au niveau de chaque OSC, l'ensemble des matériaux et outils utilisés pendant les sessions de formation. « Il est difficile de prétendre maîtriser l'utilisation d'un instrument comme le GPS au détour d'une seule séance de formation », indiquera-t-il.

« Si des ressources existent, et si des bailleurs sont motivés à soutenir notre action de surveillance des activités forestières, il nous revient de signaler le besoin de doter d'au moins un GPS, un ordinateur fixe, une imprimante et un appareil photo numérique, chacune de nos OSC.

2- M. Ibrahim Edan de l'OSC «Dynamique Mitzicoise» :

M. Edan, pour sa part, abordera le problème du « déficit » de financements accordés à la société civile pour faire le travail qu'on attend d'elle. Au regard de l'étendue du travail à faire pour assainir le secteur forestier, les OSC, à son avis, ne bénéficient que de financements résiduels, comparativement aux ressources dont disposent les ONG internationales, le secteur privé, ou même l'Administration, pour intervenir dans le même secteur.

Poursuivant son exposé, il dira qu'en dépit de la qualité appréciable des enseignements reçus au cours des diverses initiatives de renforcement des capacités dont les OSC ont toujours été bénéficiaires, le pic d'efficacité de cette partie prenante au processus de lutte contre l'exploitation illégale des bois continuera d'être modeste, si tous les atouts ne sont pas réunis.

« Le problème n'est pas l'absence de capacités techniques pour répondre efficacement aux attentes internationales (UE, FAO, Programme ACP-FLEGT) ou même nationales et locales (les politiques sectorielles en matière de forêts et de développement durable). Le problème est le déficit de ressources financières qui fait que les OSC ont du mal à attirer des cadres compétents, à fixer pour ces derniers des niveaux de rémunération acceptables, dans l'optique de mener ensuite efficacement les missions attendues ».

« Dans un contexte de gouvernance peu avancée comme celui de notre pays, où les OSC sont appelées à travailler pour promouvoir des intérêts parfois contradictoires à ceux des autres parties prenantes (secteur privé et Administrations), il est plus qu'impératif pour ces structures de jouer à armes égales, ou du moins relativement égales, sur le plan des cadres techniques en charge de mener les discussions. Or, ces cadres, il faut les recruter

et être capable de les payer».

Par ailleurs, les OSC doivent garantir un environnement de travail à ces ressources humaines acquises. Or, la aussi, de nombreuses structures ne disposent même pas du minimum d'équipements de travail nécessaires.

En résumé, la question de la disponibilité des ressources financières n'est pas un caprice. C'est une nécessité et une condition d'efficacité, dira M. Edan en conclusion de ses propos.

3- Le Président du Conseil départemental de Mayumba.

Le Président du Conseil départemental de Mayumba (sud du Gabon) est intervenu pour faire le constat suivant : de son point de vu, « la collaboration avec les ONG ne produit pas toujours les résultats auxquels la partie réceptrice s'attend ». Etayant sa réflexion, il a invité les participants à l'atelier, notamment les OSC, à se pencher sur les questions suivantes :

1- « à quoi sert à l'Etat en général et aux OSC gabonaises en particulier, de signer des partenariats avec des ONG internationales, alors qu'on a du mal à évaluer de façon concrète et matérielle, l'impact de cette « collaboration » ».

2- « Au-delà des financements que reçoivent les ONG internationales, qui parfois surpassent les budgets des Administrations Locales des zones d'impact des projets, la question que nous nous posons, et lorsqu'elle n'est pas exprimée, suscite une certaine animosité vis-à-vis de vos structures et de celles de vos partenaires ONG internationales, est de savoir à quel niveau jouez-vous votre rôle institutionnel qui est d'accompagner les politiques publiques par l'appui technique sur le terrain, ou la prise en charge de certaines questions non accomplies du fait des limites budgétaires de nos Administrations ? ».

3- « Plusieurs initiatives sont développées sur le terrain et les résultats restent souvent peu tangibles, lorsqu'ils ne sont pas tout simplement virtuels. Or, lorsque nous observons vos démarches, nous avons l'impression que vos OSC prennent très facilement cause pour vos partenaires internationaux, sans appréhender suffisamment les enjeux à la base des processus dans lesquels ils vous engagent, tout en vous prenant pour des cautions morales ».

RAPPORT FINAL

4- « le problème n'est pas que nous refusions de collaborer avec vos organisations, puisque nous en sommes à envisager des possibilités d'une collaboration fructueuse. Nous savons que vous avez certainement les aptitudes pour pousser plus loin l'action publique et ses politiques. La question conflictuelle est de savoir, quelles formes de partenariats pour quels résultats concrets sur le terrain nos administrations devraient envisager avec vos OSC et par ricochets les ONG internationales qui soutiennent vos activités ?».

L'intervention de ce responsable d'Administration locale a permis de comprendre que les causes de blocages entre les OSC et les Administrations en générale, sont bien plus profondes qu'on ne le perçoit à première vue.

Répondant aux réactions, le Point focal a tenu à préciser qu'il ne s'agit pas pour lui de justifier l'attitude des uns ou des autres, encore moins de porter un jugement. L'intérêt de ses propos est de préciser des points qui ont été discutés et pour lesquels il y a lieu de restituer les faits.

A ce propos, dira t-il, « il faut souligner que la carence de financements que dénoncent les OSC ici réunies n'est pas entièrement liée au fait que les ONG internationales « capturent » les financements, tout en confiant des portions congrues aux OSC locales ; lesquelles seraient alors obligées d'agir comme des sous-traitants. Le fait est que la plupart des OSC ont du mal à répondre à des appels à propositions que publient les bailleurs ».

Poursuivant son propos, Richelieu ZUE OBAME dira que le programme ACP-FLEGT, par exemple, publie régulièrement des appels à projets. Il en va de même de l'Union Européenne qui publie des appels locaux au niveau des pays.

L'effort à fournir, déclarera le point focal, c'est, de son point de vue, de trouver au sein de la plateforme, une façon de s'organiser, de sorte que plusieurs propositions de projets parviennent à la FAO, pour ne prendre que ce bailleur. Pour des projets plus ambitieux avec des budgets plus importants, il faut trouver des voies.

Quant à la question relative à la collaboration avec les ONG internationales, c'est à la société civile gabonaise d'orienter les termes des partenariats qu'elle noue.

En outre, poursuivra Richelieu ZUE OBAME, les partenariats doivent aller dans le sens de venir enrichir le territoire d'accueil du projet. Plus concrètement, les ONG internatio-

nales, dans leurs partenariats avec les OSC locales, doivent venir en appui pour aider à répondre aux attentes des populations. Cette vision est théoriquement celle qui encadre les accords OSC-ONG internationales. Mais il appartient aux OSC de veiller à ce que les projets que leur proposent les ONG soient à impacts concrets, pour crédibiliser leurs actions au niveau national ou local.

Devant poursuivre des discussions avec les Administrations Locales pour établir des partenariats de travail, l'intervention du Président du Conseil Départemental a convaincu l'assistance que de façon logique, il va falloir recadrer le contexte de travail qui lie les OSC locales aux ONG internationales, de sorte que les partenariats traditionnels de la société civile ne deviennent pas plutôt des raisons d'obstacles à la dynamique nouvelle qui se met en place.

Au sortir des travaux de cet atelier, si on peut retenir que les OSC ont compris l'importance de l'outil (OIF) qui leur a été proposé dans le cadre du projet qui s'achève, et aussi que les OSC ont adhéré à l'idée de son développement dans la filière bois nationale, elles n'ont cependant pas manqué de se poser des questions importantes, qui apparaissent comme des obstacles à l'efficacité des actions à mener.

B - le rappel des résultats, leçons, et autres expériences acquises ou apprises au cours de la phase de sensibilisation sur l'Observation Indépendante des Forêts en temps qu'outil de suivi des pratiques illégales.

Le rappel des résultats a été fait par le point focal FLEGT. Pour des besoins de cohérence et surtout de respect du canevas de rapportage, les points intéressés ont été présentés dans les sections précédentes de ce rapport.

VIII - Les recommandations et les prochaines étapes

A - Les recommandations des OSC de la plateforme « Environnement Gabon » à l'issue de la réunion de restitution. .

Les OSC de la plateforme « Environnement Gabon » ont, au terme de la restitution du déroulement du projet, formulé des recommandations afin de rendre plus efficient leur travail dans le cadre du suivi des activités forestières.

RAPPORT FINAL

Elles ont également indiqué des actions qui leur semblent prioritaires pour maximiser la participation des OSC au processus de négociation de l'APV en général. A ce titre, on retiendra ce qui suit:

- la plateforme souligne la nécessité de mettre rapidement en place des cellules de surveillance des activités forestières dans les zones qui ont bénéficié des formations. A ce titre, elle recommande l'élaboration urgente d'un projet orienté sur cet objectif, à soumettre à tout potentiel bailleur ;
- la plateforme recommande la mise sur pied d'un mécanisme d'alerte et de déploiement des opérations d'OIF, la gestion des flux d'informations y relatives et la saisine des Autorités en charge des forêts ;
- elle préconise également de développer la réflexion stratégique initiée lors des sessions techniques, en vue d'assurer un cadre de collaboration entre l'OIF-externe des OSC et les instances chargées : (i) de l'administration des forêts ; (ii) de la délivrance des licences FLEGT ; (iii) de l'Audit indépendante ;
- la plateforme encourage par ailleurs de développer, plus en avant, la réflexion en vue de la formalisation du protocole d'accord de partenariat avec les Administrations Locales.

Concernant la participation aux négociations FLEGT, les OSC, tout en prenant en compte l'ensemble des enseignements tirés du projet, ont recommandé ce qui suit :

Les différents projets et programmes d'activités à soumettre aux bailleurs et aux partenaires doivent désormais être conçus sur le model de cas pratiques, de sorte à donner aux acteurs de la société civile la possibilité de lier les enseignements théoriques sur le FLEGT à des opérations concrètes de terrain. L'intérêt ici est de rendre plus opérationnelles les OSC.

Cette recommandation fut particulièrement soutenue par l'ensemble des participants aux travaux de restitution du déroulement du projet. En effet, presque tous les responsables et représentants d'OSC ont regretté le caractère parfois «inaccessible» des contenus théoriques des éléments du plan d'action FLEGT.

Nonobstant le travail et les efforts importants que déploie le point focal FLEGT de la société civile à travers les différents projets mis en œuvre au profit des OSC du réseau FLEGT, avec l'appui des bailleurs de fonds (UE, programme ACP-FLEGT) , pour d'avantage faciliter la compréhension des instruments du FLEGT, diront-ils, de nombreux soucis per-

sistent et fragilisent de ce fait la participation efficiente de la société civile au processus de négociation.

Ces inquiétudes portent sur la capacité propre des OSC à appliquer sur le terrain tout ce qu'elles apprennent. Deux types de contraintes en effet s'attachent à leur volonté de travail. De type matériel, la première contrainte fait référence à la capacité de chacune des OSC à disposer des moyens techniques (outils(GPS, appareil photos numériques), appareils informatiques, dispositif de connexion internet, etc.) pour accomplir efficacement sa tâche. La seconde contrainte, pour sa part, pose le problème de la capacité à appliquer sur le terrain les enseignements théoriques reçus.

Considérant tous ces éléments, les participants ont été fondés à recommander que les projets et programmes futurs soient plus pratiques, afin de permettre une meilleure application des enseignements, mais aussi une mise à disposition progressive du matériel de travail.

B- les prochaines étapes

Les participants ont voulu garder une certaine cohérence avec leurs recommandations. En déclinant les prochaines étapes de leurs processus de préparation pour accompagner l'APV du Gabon, ils les ont regroupées sous trois grands ensembles :

1- Renforcer la compréhension du mécanisme FLEGT :

Les OSC ont retenu qu'il est important pour elles de continuer à former leurs membres, et même les Autorités Locales, aux concepts du FLEGT. Pour cela, l'activité concrète d'étape retenue fut d'envoyer dans les tous prochains jours des propositions de projets à tous ceux qui sont susceptibles d'appuyer les actions, surtout au programme ACP-FLEGT ou à l'UE, avec qui les OSC du réseau gabonais travaillent depuis quelques années maintenant.

2- Doter les OSC d'outils de travail et de formations à l'utilisation de ces outils.

Les participants ont souligné le degré de dénuement qui caractérise les OSC, pourtant désireuses de travailler sur les questions de gouvernance et de gestion durable des ressources naturelles.

Très peu d'OSC disposent en effet d'un ordinateur; et celles qui en disposent ont des capacités réduites en termes de ressources humaines aptes à utiliser convenablement

RAPPORT FINAL

les outils technologiques et les matériaux conceptuels théoriques enseignés, à produire des rapports d'activités.

Aussi, la recommandation d'étape est de recruter massivement au sein des OSC de jeunes diplômés fraîchement sortis des universités et grandes écoles, à la recherche d'un premier emploi. Ces derniers vont renforcer la masse critique des OSC et constituer des forces de propositions susceptibles de soutenir le processus FLEGT et le mouvement de lutte pour l'amélioration de la gouvernance

3-L'amélioration de la collaboration avec les ONG internationales.

Cette étape est motivée par le constat établi, de façon unanime, lors de l'atelier de restitution par les OSC du réseau FLEGT gabonais et les représentants des Administrations locales ayant pris part aux travaux de cet atelier. Aux fins d'aboutir à des partenariats efficaces OSC – Administrations Locales avec lesquelles un début de discussion a été amorcé, des échanges vont être engagés avec l'ensemble des ONG internationales partenaires du réseau FLEGT, afin de recadrer la collaboration et donner une possibilité de rendre plus dynamique le travail des OSC par l'intégration de passerelles de collaboration avec les Administrations Locales.



RAPPORT FINAL

IX - Synthèse des dépenses

Ligne Budgétaire	Unité	N°unité	Coût Unitaire (en USD)	Budget Total (Relevé/Facté)		Dépense/Financement de récapituler durant la période juin 2011 - juillet 2012 et avant jusqu'en décembre 2012				Solde (FCFA)	Solde (USD)
				USD	FCFA	Montants	Coût unitaire (FCFA)	Total (FCFA)	TOTAL (USD)		
1. Ressources humaines											
1.1 Personnel permanent											
1.1.1 Chef de Projet	Par mois	12	1 000	12 000,00	6 000 000	12	600 000	6 000 000	12 000	0	0
1.1.2 Assistant de Projet	Par mois	12	800	9 600,00	3 800 000	12	300 000	3 800 000	2 500	0	0
1.1.3 Agent technique	Par mois	12	400	4 800,00	2 400 000	12	200 000	2 400 000	4 800	0	0
1.1.4 Responsabilité communication	Par mois	12	400	4 800,00	2 400 000	12	200 000	2 400 000	4 800	0	0
1.2 Personnel temporaire											
1.2.2 Consultant, Aménagés forestier	par jour	28	180	5 040,00	2 520 000	28	50 000	1 500 000	3 000		
1.2.3 Consultant journalier	par jour	28	180	5 040,00	2 520 000	12	60 000	760 000	1 600		
Sous total Ressources humaines										2 790 800	5 580
2. Voyages											
Sous total Voyages (à récapituler d'informations)	mission	4		33 840,00	16 440 000			16 888 195	21 000	6 771 845	11 544
3. Equipements											
4. Coûts opérationnels											
4.2 Location des bureaux	Par mois	12	2 000	24 000,00	3 000 000	12	250 000	3 000 000	6 000	0	0
4.2.1 Consommables scolaires (papier, stylos, etc)	Par mois	12	300	3 600,00	1 800 000	12	100 000	1 800 000	1 800	0	0
Sous total Coûts opérationnels										8 800 000	8 800
5. Ateliers/ Formations											
5.1 Atelier 1 : Lancement du projet (17 juin 2011)	Atelier	1	5 400	5 400,00	2 810 000	1		2 730 845	5 400	34 338	148
5.2 Atelier 2 : Information sur la notion d'observation indépendante des forêts (hydrologie, sols, faune)	Atelier	1	9 100	9 100,00	4 550 000	1		4 483 785	9 100	88 235	127
5.3 Session de formation 1 (MITIG, Doua, 15 Parc)	Formation	1	3 080,00	3 080,00	1 040 000	1		1 040 000	2 100	-19 088	-28
5.3 Session de formation 2 (KANGO, Doua, 15 Parc)	Formation	1	3 080,00	3 080,00	1 040 000	1		1 040 000	2 100	-19 088	-28
5.3 Session de formation 3 (TCHIBANBA, Doua, 15 Parc)	Formation	1	3 080,00	3 080,00	1 040 000	1		1 040 000	2 100	-19 088	-28
5.3 Session de formation 4 (MOÛLA, Doua, 15 Parc)	Formation	1	2 080,00	2 080,00	1 040 000	1		4 483 785	2 080	-3 452 765	-8 908
5.4 Atelier 4 (Cibou-Restitution), Doua, 1 (sur 30 Parc)	Formation	1	3 600,00	3 600,00	2 810 000	1		2 842 000	3 600	278 000	346
Sous total Ateliers / Formations										47 403 194,88	34 825,28
6. Sessions de Informations											
6.1 Publications											
6.1.1 Production supports de communication	Par unité	25	120	3 000,00	1 500 000			1 500 000	3 000	0	0
6.1.2 Production documentation audio	Par unité	3	400	1 200,00	2 100 000			210 000	400	0	0
6.1.3 Animation radio libre	Par unité	12	300	3 600,00	1 800 000			1 800 000	3 600	0	0
6.2 Actes de visibilité	Par unité										
Sous total										3 510 000	7 000
TOTAL										33 641 324	106 082

Montants en FCFA

Ref. initial	date	montant	devise	total	devise
Financement (DICS FAC) - (USA Brainforest)	07/06/2011	11 512 000	FCFA	11 512 000	FCFA
Financement (MNO/STF) - (KACAO Brainforest)	07/06/2011	12 000 000		24 146 394	
FIN721 (3.06030287) - (BICG Brainforest)	24/06/2011	14 087 300		30 135 702	
Total				65 804 106	

Rapport préparé par : AURAKH N'EH N'GUE (Coordinateur)
 Rapport certifié par : ESSONO (MNO) Prédé Jodjal (Coordinateur des Programmes)

Nous certifions que toutes les dépenses présentées dans ce rapport ont été correctement payées par les unités budgétaires par le FAC dans le cadre de notre Protocole d'accord concernant le projet "Renforcement des capacités des membres de la société civile gabonaise et des communautés locales aux activités de surveillance et de collecte d'informations sur les infractions forestières pour une amélioration de la gouvernance".



X - Annexes

Liste des participants.



ATELIER DE RESTITUTION

Projet FAO phase 2

•Renforcement des capacités des membres de la société civile gabonaise et des communautés locales aux activités de surveillance et de collecte d'informations sur les infractions forestières, pour une amélioration de la gouvernance-

LISTE DES PARTICIPANTS

N°	Noms et Prénoms	Organisation /Institution	Contacts (N° téléphone et e-mail)	Signature
1	PAPA-PAPA Jean-Alexis	ONG NYANGON - Force	07 29 75 68 nyangon@yahoo.fr	
2	BELLA France Cordele	Conscience B./ONG	07 84 43 16 bellafreancecordele@yahoo.fr	
3	DUMAS Marie-Charlotte	H2O Gabon	06 99 12 58 marichard@h2o-gabon.com	
4	ENFONÉ ONDO ALAIN	H2O GABON	07 13 34 07 h2o.gabon@yahoo.fr	
5	EDANG Ibrahim	DYNAMIQUE MITZICASE	07 76 56 50 edangelbrekin@yahoo.fr	
6	Yannick FAUSTHER	Hois du Sanghaclin	06 21 00 30 fausther06@yahoo.fr	
7	EYANG EFFA EDWIGE	FENSED	fensed@yaho.com 07 57 18 27/06 05 83 42	
8	REZUI NDOUG G. PHAL	BRAINFOREST	07 14 41 72 reziugphal@yahoo.fr	
9	Therence Thierry HIGATHIH	E. S. F	07 14 06 03 higathih@yahoo.fr	
10	KOUMBA-KOUMBA Guy	FOGAPED	07 52 96 33 fogaped@yahoo.fr	
11	Michelle ZWE ORANGE	Brainforest	zweorange@gmail.com	
12	Godofroy MBRAMBRA	ASIDA Région Asambu	05 33 70 39	
13	ERIC Eyi	Centre d'action pour le développement durable et l'environnement (CADDE)	06 10 12 60 eric.eyi@yahoo.fr	
14	TSELBA MOUZY Carine	Centre d'action pour le développement durable et l'environnement (CADDE)	05 26 03 89 mesmouzy@yahoo.fr	
15	ISIRUKINE Germain	Brain forest	06 46 25 53	
16	NDEMBET Lachlan Marie	ONG-MUNISSI Environnement	07 87 37 61 07 78 05 15 mugues@yahoo.fr	
17	Mickala Régis	Sauvons la Plante	07 12 02 59 mickalaregis@yahoo.fr	
18	Gullain NADJEBI	Generation Eau - Claire	07 25 44 10/11 21 22	
19	MINKOUÉ-MI-ELLA Jeanne-Hanthe	AGAFI	07 29 27 53/06 26 69 3 agafie@yahoo.fr	
20	AZÉZ Dallon Arielle	Brainforest	06 80 04 98 azeez@yahoo.fr	

RAPPORT FINAL

Renforcement des capacités des membres de la société civile gabonaise et des communautés locales aux activités de surveillance et de collecte d'informations sur les infractions forestières pour une amélioration de la gouvernance.



Ce rapport fournit une description des activités du projet, les résultats et les livrables pour la période commençant [du 18/10/ 2011] et se terminant le [09/08/2012].

BRAINFOREST

Quartier Ambowé, B.P : 23 749 Libreville – Tel : 07 97 84 25
E-mail : info@brainforestgabon.org – www.brainforest-gabon.org
N° enregistrement : 00265/MISPD/SG/CT - NIF : 89616C